



CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS D'EXCELLENCE

Industrie du futur
Occitanie



BANQUE des
TERRITOIRES



DOSSIER DE PRESSE

Le 23 Novembre 2021, nous vous avions convié à la journée de lancement du "Challenge à la création d'entreprise".

Pour rappel :

Cette action portée par la Pépinière d'Entreprises Chrysalis (Sabrina Bartoletti, Responsable de la pépinière) en partenariat avec le Lycée La Découverte de Decazeville (Guy Aldebert, Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques) et le Lycée du Bois et de l'Habitat d'Aubin (Aurélien Béziat, Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques).

Elle est issue d'une des 17 fiches-actions du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA 3) pour lequel le Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence Industrie du Futur (CMQE IF) a été lauréat en février 2020.

Nommée "**4.1 : Service aux apprenants : Plateforme apprentissage & entreprenariat - Développer la culture de l'entreprenariat**" cette action a pour objectif de sensibiliser les jeunes étudiants à la création d'entreprise.

Après 2 journées de travail au contact de chefs d'entreprises désignés comme tuteurs des groupes d'élèves afin de les accompagner dans leur idée de projet, ce "Challenge" arrive à son terme pour les 7 groupes d'élèves du Lycée du Bois et de l'Habitat d'Aubin et du Lycée La Découverte de Decazeville ayant répondu présents.

Leur projet d'entreprise sera présenté ce jour devant un jury composé de professionnels du monde économique (chefs d'entreprises) et de la formation.

A l'issu des délibérations, **3 lauréats** du "Challenge à la création d'entreprise 2022" seront désignés.

La remise des prix d'une valeur de 4000 € de lots sera programmée ultérieurement, en fonction des conditions sanitaires.





INDUSTRIE DU FUTUR
Occitanie

RECAPITULATIF DU DÉROULE DE L'ACTION

Jour 1 : Lancement du challenge - 23/11/21

- Présentation du principe du challenge.
- Rencontres et témoignages d'anciens élèves des lycées devenus chefs d'entreprises.
- Présentation des dispositifs d'aide à la création avec la pépinière d'entreprises.
- Présentation des différents groupes d'élèves et de leurs projets (diffusion des slides)
- Travail et échanges avec les tuteurs sur les projets des élèves.

Jour 2 : Point d'étape – 14/12/21

- Demi-journée :

- Les élèves ont présenté l'avancement de leurs travaux à leurs tuteurs en exposant le document « porteur de projet » finalisé.
- Echanges, questions, conseils ont été abordés lors de ce point d'étape leur permettant de finaliser leur projet pour la présentation devant le jury final.

Jour 3 : Jury Final – 20/01/22

- Demi-journée :

- Etape du jury avec présentation des projets de chaque groupe
- Identification des 3 lauréats

Remise des prix avec 4000€ de lots (date à programmer)

